

Validation des documents du SAGE de l'Yser en commission thématique :

Editorial

L'objectif de l'année 2014 était de valider les documents du SAGE en CLE et nous sommes en passe d'atteindre cet objectif grâce à votre investissement.

Des questions demeurent et celles-ci devront être levées d'ici notre prochaine réunion de CLE. Une consultation informelle est à ce titre organisée.

Comme vous le verrez dans cette vingt-troisième lettre d'information du SAGE, un long processus de concertation va être lancé afin de solliciter l'avis et les contributions du plus grand nombre sur ces documents. Des ajustements seront à réaliser d'ici leur validation définitive par arrêté préfectoral.

Je vous invite donc à franchir ensemble cette première étape pour lancer la mise en œuvre du SAGE.

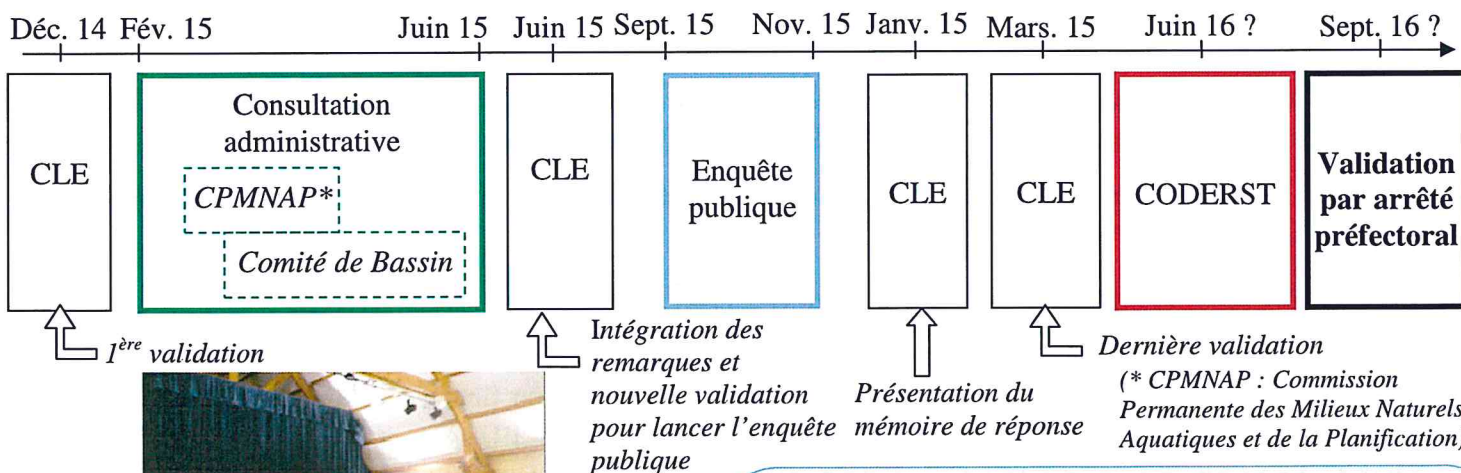
Jean SCHEPMAN
Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Yser

Après une phase de consultation intense des acteurs du territoire organisée au premier semestre 2014, les documents du SAGE, ajustés lors de la consultation informelle du mois de juillet 2014, ont été proposés à la validation des commissions thématiques.

Chacune de ces commissions thématiques s'est prononcée en faveur de l'approbation des orientations, objectifs, dispositions, règles et actions qui la concernait. Cette validation s'est faite sous réserve de l'intégration de certaines remarques qui font l'objet d'une nouvelle consultation en ce mois d'octobre 2014.

Ces documents doivent désormais recevoir l'approbation de la CLE du SAGE pour être soumis aux différents processus de consultation du public nécessaires avant leur validation définitive par arrêté préfectoral. Ces différentes phases de consultation comprennent notamment :

- une consultation administrative (conseil général, conseil régional, chambres consulaires, ...) de 4 mois,
- l'intégration des remarques en CLE (nouvelle validation),
- le lancement de l'enquête publique d'une durée pouvant aller jusqu'à deux mois,
- l'intégration des remarques en CLE et les réponses aux questions formulées dans ce cadre,
- la validation par arrêté préfectoral.



« Lettre d'information réalisée avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et de l'USAN »

Le mot de l'Agence de l'eau Artois Picardie :

L'avenir de l'eau vous concerne : du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015 donnez votre avis sur le site de l'agence de l'eau Artois Picardie : www.eau-artois-picardie.fr

Depuis début 2014, notre bassin a engagé une mise à jour du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et du programme de mesures qui s'appliqueront pour la période 2016-2021. Afin de recueillir les remarques du plus grand nombre sur ces documents, une consultation du public aura lieu du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015. Cette consultation portera également sur la directive cadre stratégie pour le milieu marin et la directive inondation.

Clôture des projets INTERREG SEDIMENT et CRESETY :

Respectivement lancés en 2009 et novembre 2010, les projets INTERREG SEDIMENT (Solutions pour une qualité de l'Eau Durable par l'Installation de Mesures anti-Erosives au Niveau de bassins versants Transfrontaliers) et CRESETY (CREation de Sites Ecologiques sur le bassin Transfrontalier de l'Yser) ont été mis en place dans le but de créer des aménagements permettant de réduire les conséquences des inondations sur les biens et les personnes du bassin versant transfrontalier de l'Yser.



A votre agenda !

Prochains rendez-vous du SAGE :

- Bureau de la CLE du SAGE de l'Yser : 24 novembre 2014,
- CLE du SAGE de l'Yser : 3 décembre 2014.
- Présentation du projet pédagogique aux enseignants : 26 novembre 2014

Au fil de l'Yser...

L'analyse multicritère associée au PAPI d'intention de l'Yser va être lancée d'ici la fin du mois d'octobre 2014. Cette étude permettra d'évaluer les coûts et dommages évités (« bénéfiques ») tirés de l'aménagement de ZEC sur le territoire.

Ces opérations ont été menées en concertation avec les acteurs du territoire et ont permis, en 2014, la création de 120 mètres linéaires de clayonnage, 60 mètres linéaires de fascines de saule, 686 mètres linéaires de haies et de 3 zones d'expansion de crues permettant de stocker sur les communes de Noordpeene, Godewaersvelde et Boeschèpe un peu plus de 18 000 m³ pour un montant total d'un peu moins de 750 000 €. Ces aménagements ont bénéficié du concours financier de l'Europe, de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, de la Région Nord – Pas de Calais, du Département du Nord et de l'USAN.

Ces programmes arrivent à leur terme à la fin de l'année 2014 et une manifestation de clôture est organisée le jeudi 20 novembre 2014 à Poperinge (projet SEDIMENT) et le mercredi 26 novembre à Noordpeene (projet CRESETY).

Pour participer à ces manifestations de clôture ou recevoir les publications associées à ces opérations vous pouvez contacter Mme LORENSKI à l'USAN : vlorenski@usan.fr

La globalisation de ces interventions de lutte contre les inondations est actuellement à l'étude dans le cadre du programme INTERREG V.

Reconduction du projet pédagogique du SAGE de l'Yser :

Le projet pédagogique de sensibilisation des scolaires aux enjeux de l'eau est reconduit pour une sixième édition consécutive grâce à la participation financière de l'Agence de l'Eau Artois Picardie, du Département du Nord, de l'USAN et la contribution technique de la Province de Flandre occidentale. Ce projet est ouvert à 12 classes du territoire, prioritairement de cycle 3 (CE2 - CM2).

Les inscriptions au projet sont ouvertes jusqu'au 5 décembre 2014. Vous pouvez contacter le secrétariat technique de la CLE pour toute demande de renseignements complémentaires.

